



# LA LETTRE D'INFO DU RELAIS PETITE ENFANCE

Septembre 2024

## EDITO

Bonjour à tous,

Dans cette nouvelle Lettre d'Info du Relais Petite Enfance de Centre Morbihan Communauté nous abordons dans un dossier spécial la formation continue des assistantes maternelles.

Nous reviendrons également sur les différents temps forts qui ont animé les services enfance de Centre Morbihan Communauté ces derniers mois, et nous vous donnerons rendez-vous pour les prochains à venir.

Vous retrouverez bien sûr la « Page du Partage » avec pleins d'idées d'activités, de jeux et d'ateliers proposés par les assistantes maternelles du territoire à destination des enfants de 0 à 3 ans.

Nous vous souhaitons une belle rentrée à tous, et plus particulièrement à nos « grands » qui viennent de faire leurs premiers pas à l'école.



Et nous en profitons pour vous présenter Manuella et lui souhaiter la bienvenue à l'accueil du PEJ de Locminé.

Bonne lecture !

Emmanuelle, Cyrielle et Mélaine

## RETOUR SUR...



### Semaine Nationale de la Petite Enfance au Service Enfance de Centre Morbihan Communauté

Lors de la 11<sup>ème</sup> édition de la Semaine Nationale de la Petite Enfance qui s'est déroulée du 18 au 22 mars 2024 avec pour thème « **Viens je t'emmène, se laisser guider par l'enfant** », plusieurs actions ont été organisées par le service Enfance à destination des enfants, des familles et des professionnelles de la petite enfance pour promouvoir l'éveil des jeunes enfants et faire découvrir les services :

Le jeudi 14 mars, le Pôle Petite Enfance situé à Saint-Jean-Brévelay a organisé une **conférence sur les bienfaits de la nature pour les jeunes enfants** avec Aude Pochon, éducatrice environnementale de l'association Passeur de nature.



Le jeudi 21 mars, c'était **Portes Ouvertes** dans les 2 pôles Petite Enfance – Enfance Jeunesse (Multi accueil, Relais Petite Enfance, Lieu d'accueil Enfants Parents et Accueil de Loisirs de Locminé).



### Les 10 ans du Pôle Petite Enfance à Saint-Jean-Brévelay et l'inauguration du jardin



Le 19 juin, les services du Pôle Petite Enfance (Relais Petite Enfance, Lieu d'Accueil Enfants Parents et Multi accueil) fêtaient leurs 10 ans !

A cette occasion, le jardin tout récemment créé a été inauguré par Monsieur Benoit Rolland, Président de Centre Morbihan Communauté et Madame Chantal Bihouès, vice-présidente à l'enfance et lien social de la communauté de communes.

Les familles et les professionnelles, nombreuses, ont pu profiter d'un concert de l'école de musique de Centre Morbihan Communauté, ainsi que d'ateliers proposés pour les 0-3 ans et d'un buffet pour tous.



## LA VIE AU RELAIS



### Fête de la Musique au Pôle Enfance Jeunesse de Locminé



Le 21 juin, les enfants accueillis chez les assistantes maternelles du RPE site de Locminé ont pu retrouver les enfants du Multi accueil La Passerelle pour chanter, danser et faire de la musique avec Juliette de la compagnie Philomèle.



### « Clap de fin » pour les Matinées d'éveil



#### Jeux extérieur et pique-nique partagé au plan d'eau de Moréac

Fin juin, les enfants accueillis chez les assistantes maternelles du RPE de Centre Morbihan Communauté site de Locminé et site de Saint-Jean-Brévelay, se sont retrouvés pour partager un temps de jeux au plan d'eau de Moréac. Parcours moteur, cartes végétales, bac de sable, jeux de bulles...

Une matinée joyeuse et conviviale où nous avons pu profiter du soleil ensemble et qui s'est terminée par un temps de comptines et un pique-nique partagé.



#### Clôture de la saison des matinées d'éveil le vendredi 5 juillet

##### La compagnie l'Œuf et la Poule au RPE site de St-Jean-Brévelay

C'est toujours un plaisir d'accueillir Fred et Franck au Relais pour chanter, danser et manipuler les instruments. Nous les retrouverons à la rentrée !



##### Matinée Kermesse au RPE site de Locminé

Pour profiter d'un dernier moment ensemble avant la fin de l'année, et se dire au revoir avec les plus grands, 40 enfants et 15 assistantes maternelles sont venus partager un temps de jeux au RPE: Pêche à la ligne, piscine à balles, trampoline, musique, jeux d'éveil...



Nous vous donnons rendez-vous le **lundi 16 septembre à Saint-Jean-Brévelay** et le **vendredi 20 septembre à Locminé** pour une nouvelle saison des matinées d'éveil et de beaux projets à vivre ensemble !



### Coqueluche :

#### La Haute Autorité de Santé demande un rappel de vaccin chez tous les professionnels de la petite enfance



Une sérieuse épidémie de coqueluche touche le pays depuis la fin de l'hiver, et a déjà provoqué 17 décès. Saisie par le ministère de la Santé, la Haute autorité de santé (HAS) a livré ses recommandations, notamment pour les professionnels de la petite enfance.

Une « forte augmentation des contaminations » est constatée par la HAS, qui constatait dix fois plus de cas entre janvier et mai que sur toute l'année précédente et estimait que la situation était du « *jamais vu depuis 40 ans* ». Depuis, la situation n'a fait qu'empirer.

#### « Toux des 100 jours »

La coqueluche est une infection causée par la bactérie *Bordetella pertussis*, qui provoque une toux violente qui peut aller jusqu'à l'asphyxie. Elle est particulièrement préoccupante lorsqu'elle touche les nourrissons, et peut s'avérer mortelle dans ce cas. Même chez les adultes, il s'agit d'une maladie invalidante : les quintes de toux, très violentes, peuvent se prolonger pendant plusieurs semaines (en Chine, la maladie est surnommée « *toux des 100 jours* »). Comme le décrit l'Inserm, « *la coqueluche démarre par une phase d'incubation qui peut s'étendre sur une à trois semaines. La première semaine, le malade ne présente absolument aucun symptôme. Puis survient un écoulement nasal qui peut durer une à deux semaines, généralement sans fièvre. Ensuite, ces premiers symptômes laissent place à une toux qui évolue rapidement en quintes fréquentes, prolongées, plus intenses la nuit et souvent suivies de vomissements, sans aucune fièvre : c'est la phase paroxystique. En fin de quinte, le malade reprend son souffle par une longue inspiration au son aigu : le fameux "chant du coq" ».*

La coqueluche, une fois détectée, se soigne facilement par une brève prise d'antibiotiques. Mais ceux-ci n'ont pour effet que de mettre fin à la contagion, pas à la toux. La coqueluche est extrêmement contagieuse, par voies aériennes : un patient contamine en moyenne, selon l'Inserm, 15 à 17 personnes. La maladie se propage « *principalement à l'intérieur de la famille ou en collectivité* ».

La phase épidémique actuelle a provoqué à ce jour 17 décès, dont 12 nourrissons.

#### Rappels

La vaccination des enfants contre la coqueluche est obligatoire. Elle s'administre en trois doses (2, 4 et 11 mois). Des rappels sont fortement recommandés à 6, 11 et 25 ans.

La première dose étant administrée à 2 mois, l'enfant est, avant cet âge totalement vulnérable. C'est la raison pour laquelle les autorités de santé conseillent aux mères de se faire vacciner pendant la grossesse, afin de transmettre les anticorps à leur enfant. C'est incontestablement « *le moyen le plus efficace de protéger le nouveau-né et le nourrisson avant qu'ils ne puissent l'être par leur propre vaccination* », confirme la HAS. L'autorité constate que cette mesure « *est encore insuffisamment appliquée en France* ».

Mais surtout, la HAS recommande « *un rappel vaccinal pour toutes les personnes pouvant être en contact rapproché avec des nouveau-nés et nourrissons de moins de 6 mois, si la dernière injection reçue date de plus de 5 ans* ». Cette recommandation concerne d'abord l'entourage familial du bébé : « *Parents, fratrie, grands-parents et autres personnes susceptibles d'être en contact étroit et durable avec le nourrisson au cours de ses six premiers mois* ». Pour ces personnes, sauf si la mère a été vaccinée un mois au moins avant l'accouchement, il est recommandé de procéder à un rappel si le précédent date de plus de 5 ans. Attention, il faut vérifier dans le carnet de santé si le rappel a été fait. En effet, de nombreuses personnes pensent de bonne foi qu'elles sont à l'abri après avoir reçu un rappel « DTP » (dyphtérie, tétanos, polio). Mais peut inclure une protection contre la coqueluche (on l'appelle dans ce cas « dTcaP »), ou pas.

Enfin, pour les professionnels de la petite enfance (dont les agents des crèches, assistants maternels, etc.), la HAS rappelle que le rappel vaccinal doit être effectué à 25, 45 et 65 ans. Mais elle recommande, pendant cette période d'épidémie, l'administration d'une dose de rappel « *si la dernière injection date de plus de 5 ans* ».

La HAS indique néanmoins que ces recommandations exceptionnelles ne modifient pas le calendrier vaccinal en vigueur, ce qui pourra toutefois évoluer « *en fonction de l'évolution des indicateurs épidémiologiques* ».

Toutefois, la PMI demande aux professionnels de l'accueil individuel de prendre contact avec la puéricultrice si vous êtes concernés par un cas de coqueluche chez les enfants qui vous sont confiés.



« Le saviez-vous ? »



#### 2-3 MOIS : LE "SOURIRE INTENTIONNEL"

A partir de 2-3 mois (parfois avant), bébé va commencer à sourire de manière intentionnelle... Cela peut être en réponse à votre sourire ou parce qu'il éprouve du plaisir. Or, le plaisir qu'il ressent augmente son bien-être. Alors, souriez-vous tous les deux en face à face !

# DOSSIER



## LA FORMATION CONTINUE DES ASSISTANTES MATERNELLES

Le **secteur de la petite enfance** évolue constamment, avec des mises à jour régulières des réglementations et des meilleures pratiques. De fait, chaque professionnelle petite enfance se doit de rester informée des dernières évolutions en participant notamment à des formations pour maintenir et améliorer ses compétences.

Au même titre que les autres salariés, les assistantes maternelles bénéficient d'un **droit à la formation continue** tout au long de leur carrière. Ces formations leur permettent de consolider et d'enrichir leurs connaissances, d'approfondir leurs pratiques professionnelles et de développer de nouveaux savoir-faire.

Elles bénéficient de ce droit à la formation dès la première heure de travail et elles ont accès à **58 heures par an**, entièrement financées dans le cadre du plan de développement des compétences (*anciennement plan de formation*). Elles ont la possibilité de partir sur leur temps de travail ou hors temps de travail. Le projet de formation peut être issu d'une décision de l'employeur et/ou du salarié.

Elles bénéficient également du Compte Personnel de Formation (anciennement DIF) qui leur permet d'acquérir des droits à la formation professionnelle, sans limite de temps. Il permet de se former dans n'importe quel domaine.

**Vous êtes parent et vous employez une assistante maternelle ? Vous trouvez important qu'elle se forme régulièrement pour actualiser ses connaissances et valoriser ses compétences afin d'offrir un accueil de qualité à votre enfant ?**

De nombreuses assistantes maternelles n'osent pas se former durant leur temps de travail par peur de mettre en difficulté leurs employeurs... en avez-vous déjà discuté ?

S'adapter aux nouvelles réglementations, mettre en place de nouvelles pédagogies peut être un défi en soi, car cela implique souvent des changements dans les pratiques quotidiennes et des ajustements dans l'organisation du travail. Cependant, cette veille continue est essentielle pour **garantir la conformité légale et la qualité de l'accueil des enfants**.

**Iperia**, l'organisme qui détermine les formations qui entrent dans le cadre du plan de développement des compétences, prend en charge, finance et organise la formation des assistantes maternelles. De son côté, le RPE met tout en œuvre pour faciliter le remplacement de votre assistante maternelle. Les dates sont prévues longtemps à l'avance et peuvent être anticipées.

Pour l'assistante maternelle ayant **plusieurs employeurs**, l'employeur à l'initiative du projet de formation ou, à défaut, un employeur choisi par l'assistante maternelle sera désigné « **employeur facilitateur** ». Il sera chargé d'effectuer les démarches nécessaires à la bonne réalisation de l'action de formation.

**Assistante maternelle, la formation vous intéresse ?**

Il est conseillé d'actualiser vos connaissances et compétences pour proposer le meilleur accueil possible aux enfants et à leurs familles. La formation continue participe à la **valorisation et à la reconnaissance du métier d'assistante maternelle**.

Développement de l'enfant, nouvelles pédagogies, aménagement de l'espace, rédaction d'un projet d'accueil, droits et devoirs... vous avez l'embarras du choix ! Un catalogue varié de formations dédiées aux professionnelles de l'accueil individuel existe et des sessions sont organisées par différents organismes sur le secteur.

Se former, c'est important et c'est simple, et vous pouvez choisir l'organisation qui vous convient le mieux : chez vous ou à l'extérieur, sur votre temps de travail ou hors temps de travail.

**Partir en formation c'est un droit mais c'est surtout prendre du temps pour soi,  
apporter un nouveau souffle à son quotidien professionnel,  
partager et échanger avec des collègues d'ici ou d'ailleurs !**

### Pour en savoir plus :

Vous pouvez contacter votre **Relais Petite Enfance**

- **IPERIA l'institut**

Pour s'informer sur les thèmes des formations proposées, obtenir le catalogue et connaître les modalités de départ en formation.

[www.iperia.eu](http://www.iperia.eu)

[formation@iperia.eu](mailto:formation@iperia.eu)

tél. 0 800 820 920

- **IRCEM**

Pour avoir accès à votre Compte Personnel de Formation (anciennement DIF)

[www.ircem.com](http://www.ircem.com)

tél. 0 980 980 990





## Ce qu'il faut retenir sur le droit à la formation continue

- La formation continue est un droit accessible à tous et **gratuite** ;
- La formation peut s'effectuer **sur le temps de travail** sans que le contrat de travail conclu avec les parents employeurs ne soit remis en cause ;
- La formation peut aussi se dérouler **en dehors du temps de travail**. Lorsque tel est le cas, l'assistante maternelle perçoit une **allocation** en plus de son salaire habituel (4,75€ net de l'heure en 2024);
  - La **rémunération** de l'assistante maternelle est **maintenue** pendant sa formation ;
- **Le coût de la formation est payé par l'APNI** (Association Paritaire Nationale d'information et d'innovation pour la mise en œuvre des garanties sociales des assistants maternels) qui maintient la rémunération de l'assistante maternelle ou verse une allocation de formation versés, une fois la formation terminée.

### « Et au RPE ? »

Dans le cadre du projet « **Histoires à Croquer – édition 2024** » proposé par le RPE et les médiathèques du territoire, 10 assistantes maternelles de Centre Morbihan Communauté ont pu bénéficier en avril dernier d'un temps de formation « **Accompagnement vers la lecture** » avec l'intervenante **Stéphanie Picaud** de l'association Lire pour toi.

Cette formation proposée par la médiathèque départementale a été l'occasion d'aborder notamment :

- \* Le développement de l'enfant par le livre et la lecture, le chant et les comptines ;
- \* Comment lire à un tout-petit et les attitudes possibles du jeune enfant lors des lectures ;
- \* Apprendre à observer les réactions du tout-petit lors d'une lecture.

Un moment riche d'apprentissage et de partage, dans la bonne humeur... comme toujours !



### Information Ipéria importante



**Pour permettre au plus grand nombre de partir en formation, la Branche professionnelle du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile a pris de nouvelles mesures.**

Face à une croissance des demandes de formations dans le cadre du Plan de développement des compétences toujours plus importante, et en raison d'une capacité financière qui atteint ses limites, la Branche professionnelle du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile (composée des représentants des employeurs et des syndicats de salariés) a pris la décision de suspendre la prise en charge des formations à compter du 1er septembre et d'ouvrir les futures formations à partir du 1er septembre et jusqu'à la fin de l'année aux seuls salariés et assistants maternels du particulier employeur qui n'ont pas encore eu la possibilité de se former cette année.



# La Page du Partage

Les assistantes maternelles de Centre Morbihan Communauté ont souhaité partager les activités qu'elles réalisent au quotidien avec les enfants qu'elles accueillent.

Bravo à toutes et à tous !



Une belle activité de coloriage et peinture chez Stéphanie, assistante maternelle à Moréac.



On profite des dernières belles journées avant l'automne pour explorer en extérieur chez Christel, assistante maternelle à Bignan.

## La pâte à Patouille

Une nouvelle expérience sensorielle



**1** Dans un grand saladier, proposez à votre enfant de verser l'eau et d'ajouter progressivement la féculé de maïs tout en mélangeant doucement.

*Si vous souhaitez colorer la pâte, mélangez d'abord le colorant à l'eau AVANT d'ajouter la féculé de maïs. Sinon, vous n'obtiendrez pas une couleur homogène.*

**2** Si nécessaire, mélangez à la main jusqu'à obtenir un mélange visqueux, légèrement épais mais liquide.

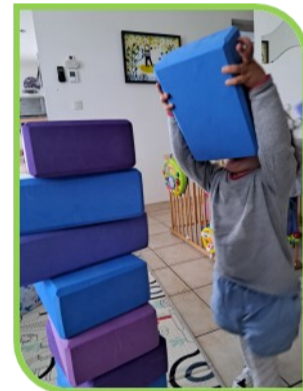
*La pâte à patouille est prête !*

Laissez votre enfant patouiller et découvrir cette nouvelle texture entre liquide et solide.  
*Attention, l'activité peut être salissante.*

- 2 tasses de féculé de maïs
- 1 tasse d'eau
- Du colorant alimentaire (facultatif)

La pâte à patouille est un fluide « non-newtonien ». C'est-à-dire qu'elle est liquide comme l'eau mais peut devenir solide comme la pierre lorsqu'on la soumet à une contrainte (gravité, force, vitesse...). Le sable mouillé par exemple est un fluide non-newtonien. Il est assez liquide pour couler mais assez solide pour que l'on marche dessus sans s'y enfoncer.

RigoLo  
Comme  
La Vie !



Chez Aurore, assistante maternelle à Saint-Jean-Brévelay, chaque petit moment de la vie quotidienne devient prétexte à une activité de découverte et d'exploration.



Nastasia, assistante maternelle à Saint-Jean-Brévelay nous partage la recette de la pâte à patouille. Plaisir garanti, preuve en photo !







### J'habite une maison citrouille

J'habite une maison citrouille  
rapetipeton le soleil est rond. (bis)  
J'aime les grenouilles  
et la pluie qui mouille  
et l'omelette aux hannetons. (bis)

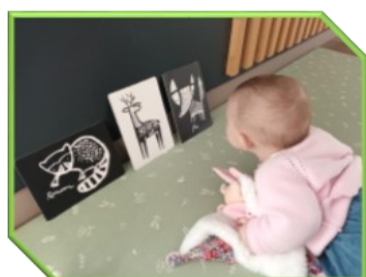


Chez Ninon, assistante maternelle à Saint-Jean-Brévelay, on prépare l'arrivée dans l'automne doucement mais sûrement !



### Refrain :

Tape du pied  
frappe des mains  
claque des doigts  
et clac, clac, clac . . . (bis)



J'habite une maison baignoire  
rapetipeto dansent les crapauds. (bis)  
J'aime les histoires  
les pommes et les poires  
et le bon gigot d'asticots. (bis)



Ambiance studieuse chez Virginie, assistante maternelle à Plumelec, pour une activité de motricité fine.  
« Le jeu, c'est le travail des enfants. »



J'habite une maison patate  
rapetipetou chante le coucou. (bis)  
J'ai du poil aux pattes  
j'aime les tomates  
et tirer la queue du hibou. (bis)

J'habite une maison chaussure  
rapetipetou le renard est roux. (bis)  
Je peins les voitures  
à la confiture  
j'les fais lécher par les matous. (bis)



Chez Cathy, assistante maternelle à Bignan, on profite de l'extérieur pour vivre de nouvelles expériences  
Et sur les journées plus fraîches, les enfants ont pu s'amuser autour d'activités de manipulation et bricolages entre autres.





# Agenda



## ⇒ Réunion d'information sur la régularisation de salaire de l'assistante maternelle

Une soirée d'information sur la régularisation vous est proposée par le RPE et les juristes du CAD Nord Morbihan le jeudi 26 septembre à 20h, à la salle Jean Christophe Quef à Bignan. Inscription au 02.97.69.57.80 ou sur pej@cmc.bzh

## ⇒ Histoires à Croquer

La 1<sup>ère</sup> édition 2024 du projet « Histoires à Croquer » proposé par le RPE de Centre Morbihan Communauté et les médiathèques du territoire va bientôt toucher à sa fin avec la **clôture des prêts le 28 septembre** et le **vote pour les livres coups de cœur des assistantes maternelles du 1<sup>er</sup> au 6 octobre**.

Actuellement, ce sont 46 assistantes maternelles qui participent au projet. Alors, n'attendez plus pour nous rejoindre, il est encore temps !

Le **23 novembre** prochain, à l'occasion de la Journée Nationale des Assistantes Maternelles, nous aurons le plaisir de vous **présenter officiellement les 5 livres élus « Histoires à Croquer - coups de cœur 2024 des assistantes maternelles »**.



## ⇒ Journée nationale des Assistantes Maternelles

Nous vous donnons rendez-vous dans la salle Lilas/Camélia à **Moréac** le **samedi 23 novembre 2024** de 10h à 12h pour la 3<sup>ème</sup> édition de la Journée Nationale des Assistantes Maternelles du RPE de Centre Communauté.

Au programme :

- **Spectacle musical interactif et familial** « Le Balalala » avec la compagnie Nomadella - gratuit ;
- Présentation officielle des 5 livres élus « **Histoires à Croquer - coups de cœur 2024 des assistantes maternelles** » ;
- **Ateliers** pour enfants de 0 à 3 ans : parcours moteur, ateliers sensoriel, artistique... ;
- **Informations** sur le métier ;
- **Pot de convivialité...**

Prochaine réunion de préparation de cette journée le **mardi 15 octobre**, plus d'informations à venir...

## ⇒ Semaine du Goût

Le **mardi 8 octobre** de **19h30 à 21h** au Pôle Environnement de Saint-Jean-Brévelay

Vous êtes parents de jeunes enfants de moins de 3 ans... Vous souhaitez faire vos repas vous-même... mais le temps vous manque. Venez découvrir le Batch Cooking !

Le **samedi 12 octobre** à **10h** et **11h30** au Pôle Petite Enfance de Saint-Jean-Brévelay

Ateliers enfants parents : « vélo smoothie » pour les parents + découverte et éveil des sens avec les fruits et légumes pour les enfants.

Ces ateliers, gratuits et ouverts à tous, sont organisés par le Lieu d'Accueil Enfants Parents « Petite Bulle » et le service « Prévention des déchets » de Centre Morbihan Communauté.

**Sur inscription au 06 13 88 95 47**

## Ça bouge chez les Assistantes Maternelles

### Bienvenue aux nouvelles

Christel à Moréac, Léna à Moustoir-ac, Ludivine, Azilis et Florence à Plumelec, Déborah et Jennifer à Plumeilin, Lorène et Nastasia à Saint Jean Brévelay.

### Bonne continuation Mesdames

Chantal, Christine et Jocelyne à Moustoir-ac, Coralie et Charlène à Moréac, Alexandrine à Plumelec, Isabelle et Béatrice à Saint Jean Brévelay.

## INFORMATIONS DIVERSES



Le lieu d'accueil Enfants Parents « Petite Bulle » est un espace de jeux pour les enfants de moins de 4 ans accompagnés d'un parent ou d'un grand-parent.

Ouvert de 9h à 12h, venez profiter d'une parenthèse dans votre quotidien familial, jouer, échanger, partager...

Gratuit et sans engagement, à « Petite Bulle », vous arrivez et vous repartez quand vous le souhaitez.

Pour plus de renseignements :

**Saint-Jean-Brévelay**  
Pôle Petite Enfance  
27, rue de Rennes - CS 80003 - 56660 Saint-Jean Brévelay

C'est quel jour ?  
1 mardi sur 2

**Locminé**  
Pôle Enfance Jeunesse  
20, rue Laënnec - CS 10369 - 56503 Locminé Cedex

C'est quel jour ?  
Le jeudi

06 13 88 95 47

laep@cmc.bzh

SEPT	OCT	NOV	DEC
J5	J3	M5	M3
M10	M8	J7	J5
J12	J10	J14	J12
J19	J17	M19	M17
M24		J21	J19
J26		J28	

### En complément de la lettre d'information vous trouverez :

⇒ La « **Charte d'Accueil en Matinée d'éveil** » au Relais Petite Enfance de Centre Morbihan Communauté

Cette charte a pour objectif de définir le cadre permettant d'assurer le bien-être des participants, professionnels comme enfants, et le bon déroulement des séances.